

## CONDITIONS GÉNÉRALES



HELIA PORTAGE est une société de portage conçue pour aider les professionnels indépendants à se lancer sans les contraintes liées au développement d'une activité

HELIA PORTAGE prend en charge les professionnels désirant exercer leur activité en France

HELIA PORTAGE a sélectionné une Responsabilité Civile Professionnelle nécessaire à l'établissement de tout contrat de travail. Cette RCP ne remplace en aucun cas l'assurance spécifique à votre domaine de compétences recommandée par les syndicats ou unions professionnelles dont dépend votre activité.

## NOS AIDES COMPLÉMENTAIRES

Création de site Internet  
Publicité, cartes de visite  
Hébergement Web, nom de domaine  
Permanence téléphonique  
Équipement de cabinet  
Prise de Rendez-vous  
Secrétariat ....

## VOUS NE SEREZ PAS SEUL



HELIA PORTAGE vous permet de ne pas démarrer votre activité en solitaire.

Nous sommes là pour vous accompagner, vous épauler, vous conseiller dans votre quotidien en gérant l'ensemble des contraintes administratives liées à votre activité.

Nous vous faisons bénéficier de nos compétences et de notre savoir-faire avec les administrations.

**Nous vous offrons la solidité de notre expérience afin de vous permettre de développer la vôtre.**

Alors ne prenez plus de risques...  
Rejoignez-nous !

## INSTALLER-VOUS SANS RISQUES

## DÉVELOPPEZ VOTRE CLIENTÈLE

## DEVENEZ INDÉPENDANT

## À VOTRE RYTHME

HELIA PORTAGE  
Groupe HELIA Conseil

28, Chemin des Moulins  
69230 Saint Genis Laval

tel.: 04 72 39 28 05  
fax.: 04 78 50 10 35

[www.heliaportage.com](http://www.heliaportage.com)

# HELIA PORTAGE

PORTAGE DES PROFESSIONNELS DU BIEN-ETRE

**▶▶▶ Vous êtes un professionnel du bien-être spécialisé dans les médecines douces exerçant hors du cadre réglementé**

### Vous voulez ...

- ▶ travailler rapidement, dans votre métier,
- ▶ sans contraintes administratives
- ▶ en toute légalité.



### Vous ne savez pas...

- ▶ comment vous y prendre,
- ▶ quel type de structure juridique choisir,
- ▶ comment gérer sereinement le quotidien

**▶▶▶ Rejoignez HELIA PORTAGE  
notre solution de portage salarial  
des professionnels du bien-être**

## NOTRE RÔLE



**Accompagner** vos premiers pas dans votre activité en vous offrant un statut légal vous permettant de développer efficacement et simplement votre clientèle.

**Gérer** tout le côté administratif tandis que vous vous consacrez à votre activité en toute sérénité. Nous réalisons votre facturation, vos encaissements, vos déclarations (URSAFF, ASSEDIC, CPAM, retraite, complémentaire, ...)

## POURQUOI LE PORTAGE ?



Vous souhaitez démarrer une activité,  
Vous voulez créer votre clientèle,  
Vous voulez tester votre projet...

### Mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Quel type de structure juridique choisir ?  
Quels documents administratifs sont nécessaires ?  
Vous avez peur des frais à engager ?  
Vous souhaitez tester votre activité, à votre rythme ?

### Mais vous ne savez ce que cela va donner ?

Cependant, vous voulez travailler rapidement, dans votre métier, sans contraintes administratives, sans « paperasses », en toute légalité.

### Votre solution, le portage via HELIA PORTAGE

## LE PORTAGE POUR QUI ?



Le portage salarial est la solution idéale pour ceux qui souhaitent faire rimer liberté d'entreprendre et sécurité du salarié :

- Vous venez d'achever vos études,
- Vous êtes sans emploi ,
- Vous êtes retraité,
- Vous êtes chômeur,
- Vous êtes employé et désirez vous reconverter,
- Vous êtes jeune créateur voulant tester un projet,
- Vous voulez exercer en temps partagé,
- Etc,

## NOTRE SPECIFICITÉ

### LES PROFESSIONS ORIENTÉES VERS LES « SOINS »



Votre activité doit impérativement être indépendante de la chambre des métiers et non réglementée. Elle s'inscrit dans le cadre de la relation d'aide et des soins aux particuliers comme :

- Kinésologue,
- Praticien en Médecine Chinoise, Shiatsu,
- Naturopathe, Iridiologue
- Reflexologue,
- Consultant en biodynamique, Feng Shui,
- Qi Kong, Yoga
- Ostéopathe
- Sophrologue, décodage biologique,
- Psychothérapeute, Etc.

## VOS AVANTAGES



**Créez votre activité** - Vous prenez le temps de rendre viable votre activité avant de créer votre entreprise.

**Bénéficiez d'un cadre juridique clair et souple** - Nous vous établissons un contrat de travail. Nous assurons la gestion de vos salaires, déclarations, charges et frais.

**Emploi salarié** - Vous êtes employé de HELIA PORTAGE. Vous conservez une couverture sociale et vous êtes libre d'arrêter pour monter votre propre structure dès que vous estimez pouvoir voler de vos propres ailes. Vous pouvez aussi choisir de continuer à bénéficier des avantages offerts par HELIA Portage aussi longtemps que vous le souhaitez.

**Compatible avec les ASSEDIC** - Si vos revenus ne dépassent pas 70% du montant du salaire ayant servi au calcul de votre indemnisation chômage à laquelle vous aviez droit avant de commencer, vous pouvez alors cumuler l'allocation de chômage et vos premiers revenus.

**Évitez l'illégalité du travail au noir** - Le portage apparaît comme une solution de démarrage pour se créer une clientèle, à son rythme et sans investissement de capitaux, en conservant un statut de salarié. Une fois cette clientèle stable et rentable, vous pouvez décider d'être autonome et indépendant.

## FONCTIONNEMENT D'HELIA PORTAGE



Le plus simplement du monde...

- Vous signez une « convention de portage » et nous vous établissons un contrat de travail HELIA PORTAGE.

- Vous pouvez, aussitôt le contrat signé, vous concentrer sur votre clientèle.

- Vous nous faites parvenir, chaque fin de semaine, vos règlements d'honoraires libellés à HELIA PORTAGE ainsi que vos notes de frais.

- Nous établissons votre salaire en payant à votre place les charges sociales.

C'est très simple !

A vous votre clientèle, à nous la « paperasse » !

Quand votre activité devient rentable, vous pouvez dénoncer notre contrat, sans frais et sans délai.

## CALCULEZ VOTRE SALAIRE



Votre rémunération est calculée en fonction du montant Hors Taxes des honoraires que vous nous faites parvenir.

Au montant global Hors taxes des honoraires, vous retranchez :

- les charges (patronales et salariales)
- les frais de gestion HELIA PORTAGE (8 % en moyenne)

Vos frais n'étant pas soumis à charges, nous les retranchons des honoraires pour vous les reverser sur votre salaire.